

Offre d'emploi

Résumé :

Animateur / Animatrice d'Accueil Périscolaire

Contrat	CDII
Nb heures	20h20/sem + réunions soit 89.36 h/mois avec les vacances scolaires de février et avril
Horaires	<u>Périodes scolaires :</u> Lundi, mardi, jeudi, vendredi - Interclasse : 12h10-14h10, sauf le lundi 12h-14h - Accueil périscolaire du soir : 16h-18h30, - Parcours éducatif le lundi : 14h-16h, Mercredi : accueil périscolaire du matin : 7h45-8h30 + réunions de préparation le matin de 8h45 à 11h30 (selon le calendrier)
Rémunération	1047.20€ brut/mois soit environ 784€ nets/mois
Date	06/02/2023
Nb de postes disponibles	1

Description :

Sous l'autorité de la directrice de l'association, vous accueillez les enfants de 3 à 11 ans en veillant à leur sécurité, vous concevez et mettez en œuvre des activités d'animation et de loisirs adaptés à leurs besoins dans le cadre de projet éducatifs et pédagogiques.

Vous intervenez sur la pause méridienne de 12h10 à 14h10 pour encadrer le temps du repas et proposer des activités calmes.

Vous accueillez également les enfants pendant l'accueil du soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h-18h30), ainsi que sur celui du mercredi matin (7h45-8h30) et une fois par semaine (le lundi) de 14h à 16h sur les Parcours Educatifs.

Pour mener à bien vos missions, vous participez activement aux réunions de préparation et de bilan.

Vous travaillez pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps en journées complètes.

BAFA exigé, BPJEPS Loisirs tous publics particulièrement apprécié - Expérience sur périscolaire exigée (1 an).

Compétences : Concevoir ou participer à l'élaboration de programmes de loisirs éducatifs

- ❖ Organiser ou adapter la séance d'animation selon le déroulement de la journée
- ❖ Préparer l'espace d'animation et accompagner les participants tout au long de la séance
- ❖ Dynamiser l'activité et veiller au respect des consignes et des règles de vie sociale
- ❖ Repérer les difficultés ou problème d'un enfant, favoriser le dialogue professionnel et serein auprès des parents et des autres acteurs éducatifs
- ❖ Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter les programmes des activités aux enfants
- ❖ Participer activement aux temps de régulation auprès des collègues et de la hiérarchie
- ❖ Liste non exhaustive...

Savoir-être : Capacité d'écoute, créativité et imagination, exemplarité